



Accompagnement de projets Santé/ Développement

## La lettre d'information de Memisa France N °5 Novembre 2009

### Une rentrée active !

Le 03 septembre 2009, Memisa a changé de local mais pas de lieu. Elle est toujours au 30 rue Lhomond dans le 5<sup>e</sup> Arrondissement.

Memisa a pu récupérer gratuitement du matériel auprès d'une association qui fermait.



### Le trafic de médicaments

La mise sur le marché de médicaments dangereux ou inactifs échappant à tout contrôle constitue à la fois une menace pour la sécurité des populations et un défi pour les acteurs de développement.

Selon l'OMS, le trafic de médicaments illicites correspond à 10% du marché mondial.

### Une mobilisation internationale au niveau des Etats se met en place.

En France, La Fondation Chirac est créée le 09 juin 2008 pour défendre l'accès à l'eau et aux « médicaments de qualité » et le Président Jacques Chirac à Cotonou le 15 octobre dernier a adressé un appel en ce sens aux Chefs d'États et à la Communauté Internationale.

Notre Président d'honneur, le Professeur Marc Gentilini, est Délégué Général de la Fondation Chirac pour l'accès aux médicaments de qualité.

L'Académie Nationale de Pharmacie a fait une séance spéciale sur ce thème en octobre 2009.

Comme nous vous en avons informés dans nos précédentes lettres d'information électronique, la France a mis fin à l'envoi des médicaments non utilisés vers les pays en développement le 01 janvier 2009 (MNU).

L'association REMED a entrepris, à la demande du Ministère de la Santé, une campagne d'information dans les principales villes de l'hexagone pour expliquer cette démarche et sensibiliser les ONG s à ces problèmes.

Cette loi avait pour but de répondre à une demande des pays africains eux-mêmes.

Ces médicaments, à leur arrivée, devaient être triés, re-conditionnés et pour certains détruits. Détruits parce que ces médicaments étaient périmés ou ne correspondaient pas aux pathologies du pays (incinération à plus de 800 degrés). Un coût lourd à supporter.

Pour éviter que les médicaments soient vendus sur les marchés africains, sans aucun contrôle, par des circuits parallèles,

Pour lutter contre le trafic des faux médicaments,

Pour éviter des ruptures de stocks pour l'achat de médicaments nécessaires au pays,

Les pays s'organisent, en créant des Centrales d'Achat de l'Etat.

Pour chaque pays, il existe une ou plusieurs Centrales d'Achat de l'État mais il existe aussi des Centrales d'Achat Diocésaines.

### Législation :

La vente des médicaments à la population peut se faire :

- soit dans des pharmacies (même législation qu'en France)
- soit dans des dépôts de pharmacie.

### **Les dépôts de pharmacie :**

Les dépôts de pharmacie sont autorisés à ne vendre que des médicaments dits « essentiels » par l'OMS (Organisation Mondiale de la santé), principalement sous forme de génériques appelés MEG (médicaments génériques essentiels).

Il faut signaler que pour le paludisme, la tuberculose, le SIDA, les États fournissent gratuitement et directement les médicaments aux malades dont le diagnostic a été confirmé.

Un dossier de demande sur trois qui arrive à Memisa concerne une demande de fonds pour l'achat initial d'un stock de médicaments permettant l'ouverture d'un dépôt de Pharmacie.

Les communautés religieuses ou les Associations laïques en charge de Santé s'organisent pour éviter une rupture de la chaîne de médicaments et les contre-façons, en créant des « dépôts de pharmacies ». Elles assurent aussi la formation de leurs personnels.



Ces dépôts de pharmacie sont souvent implantés dans les villages reculés ou dans les grandes banlieues.

Ces dépôts, pour s'ouvrir au public, sont soumis à une autorisation officielle.

Ces dépôts de pharmacie ont le droit de demander une contribution minimum aux malades qui le peuvent. (Convention de Bamako)

L'argent récolté permettant un achat régulier de médicaments pour renouveler le stock.

12/10/2009 : Association des Cœurs Charitables à Bangui (dépôt de pharmacie) projet soutenu par **Memisa en 2008**. *Avec les bénéficiaires, nous avons payé un microscope, quelques réactifs pour les diagnostics...*

16/06/2009 : Dépôt de pharmacie des Castors RCA. Le responsable Georges Motho écrit : *Nous remercions très sincèrement Memisa à travers les sœurs de Sainte Marie. Nous pouvons dire que ça commence à aller de l'avant en ce qui concerne la vente des médicaments. Nous disposons d'un comité de gestion qui est composé de 3 personnes. L'argent de la vente est gardé toujours chez les sœurs.*

**Pour un accès aux médicaments de qualité sur le terrain, Memisa France souhaite pouvoir continuer à soutenir des projets identiques.**

**La somme moyenne demandée tourne autour de 3000 €.**

Elle correspond généralement au Kit OMS de médicaments essentiels.

**Avant de financer, MEMISA France accompagne...**

Tout se passe par Emails.

Memisa reçoit une liste de médicaments et s'assure que les médicaments correspondent bien aux besoins. Elle demande une facture Pro forma pour être sûre que les médicaments seront bien achetés dans les Centrales d'Achat. En effet, les contrefaçons sont nombreuses : insuffisamment dosées, voire sans principe actif ou contenant des substances toxiques.

Elle s'assure de la compétence de la personne qui sera en charge du dépôt de pharmacie et de sa formation continue ultérieure.

Elle demande que lui soient adressées les autorisations légales d'ouverture.

Un suivi de gestion de la pharmacie à moyen terme et à long terme leur est proposé pour les aider à pérenniser leur projet.

## **Témoignages :**

Email du 23/09/09 : Monseigneur Yves Monot, Congo Brazzaville : *Notre projet de dépôt de pharmacie à la frontière au nord ouest du Congo Cameroun dans le diocèse de Ouesso avance. Merci de ce que vous pourrez faire afin que nous puissions répondre à l'attente de la population dans ce district /sous préfecture qui a une situation sanitaire difficile et un approvisionnement en médicaments insuffisant et irrégulier...*

Email du 17/09/09 : *Merci pour m'aider pour l'élaboration d'un projet qui consisterait à aider à la formation de serveurs en pharmacie pour nos cinq dépôts de pharmacies que nous avons à MOUILA, à Mbigou, à Lebanba et à Mimongo dans le centre sud du Gabon (Père Luc de Nadaillac)*

**Les aides financières internationales iront aux États pour les aider à lutter contre ce dangereux trafic.**

**MAIS rien n'est officiellement mis en place pour soutenir les petits projets locaux.**

**Memisa France, modestement et avec votre aide, souhaite pouvoir continuer son action dans ce domaine. Merci de nous aider et de continuer à le faire.**

Le 10 février 2009, MEMISA France signait la charte « Assurance qualité des médicaments, des vaccins, des produits de diagnostic et du petit matériel médical » édité par l'AEFJN (Africa Eura, Faith and Justice de Bruxelles) diffusée via le réseau Foi et Justice en France.

Dès à présent, retenez cette date :

**Assemblée Générale de MEMISA France  
le jeudi 22 avril 2010**

**Memisa France** : 30 rue Lhomond - 75005 Paris  
Tel : 09 71 22 08 92 (Tarif local et répondeur)  
Fax : 01 43 25 14 44

Courriel : [memisa.france@wanadoo.fr](mailto:memisa.france@wanadoo.fr)  
Site : <http://memisa.fr>